

UN AVENIR ASSURÉ

Sommaire

Les pensions gouvernementales du Canada aident les personnes âgées à profiter d'une liberté et d'une sécurité financière accrue. En fait, depuis 1971, aucun groupe à part celui des aînés n'a connu une amélioration aussi importante des revenus relatifs. Depuis 2000, toutes les prestations et obligations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada s'appliquent également aux conjoints de même sexe et aux conjoints de fait.

Les organisations internationales accordent une très bonne note au système de revenu de retraite du Canada pour ce qui est de son égalité d'accès, de ses prestations et de son abordabilité. En fait, l'argent consacré à nos pensions gouvernementales pour les aînés représente un montant modeste selon les normes internationales et ne devrait pas dépasser des niveaux très inférieurs à ceux d'autres pays occidentaux. Selon l'Organisation de coopération et de développement économique, l'une des forces de notre système de revenu de retraite est qu'il répartit les risques et les responsabilités entre ses trois éléments : Sécurité de la vieillesse, Régime de pensions du Canada et économies personnelles.

Le système de revenu de retraite du Canada est bien préparé pour l'avenir. Les ajustements au système et la reprise économique de la fin des années 90 ont restauré sa santé financière. Même si les aînés constitueront un pourcentage grandissant de notre population, les pensions gouvernementales du Canada sont sûres et continueront de soutenir de nombreuses générations à venir.

Sommaire du chercheur

Les pensions gouvernementales du Canada ont un historique long et haut en couleur qui a croisé nombre de questions fondamentales au centre du développement du pays.

Le système de pension du Canada a vu le jour dans l'ombre des systèmes de bienfaisance de l'ancien monde. Cette tendance s'est poursuivie au cours des décennies suivant la Confédération, alors que le Canada demeurait largement une société préindustrielle dans laquelle l'on considérait que la pauvreté, la vieillesse et l'invalidité incombaient en premier lieu aux familles individuelles.

UN AVENIR ASSURÉ

Avec l'apparition de l'industrialisation au début du 20^e siècle, et les mouvements importants de population des zones rurales vers les villes, l'éclatement des grandes familles traditionnelles qui s'ensuivit et l'expérience de la Première Guerre mondiale ont suscité un intérêt généralisé pour la création du premier programme national de pensions gouvernementales en 1927. La Crise de 1929 a prouvé la fragilité des économies industrielles dans le Monde occidental et a galvanisé le soutien de l'élargissement du réseau de sécurité sociale du Canada. Cette idée a rallié du soutien de la reprise économique lorsque la Seconde Guerre mondiale a éclaté.

La prospérité des années postérieures à la guerre a permis aux gouvernements d'accroître considérablement les dépenses sociales. Conformément à la croissance internationale des pensions gouvernementales et en raison des pressions supplémentaires exercées par les partis politiques fédéraux et provinciaux nouvellement créés et les groupes de pression, un système national de pension de grande envergure et à paliers multiples a progressivement été créé au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Cela a grandement contribué à la baisse de la pauvreté chez les personnes âgées et représente aujourd'hui plus de 25 p. 100 des dépenses fédérales au Canada (42 milliards \$ en 2000).

De sérieuses questions quant à la viabilité financière des pensions gouvernementales du Canada ont commencé à se poser au milieu des années 80, et se sont fait de plus en plus insistantes alors que l'économie canadienne entrait dans la pire récession depuis la Crise de 1929. À la fin des années 90, la reprise économique battait son plein et la performance économique était parmi les meilleures au monde. Le retour à la prospérité et les ajustements concurrents des programmes de pensions gouvernementales ont, pour l'essentiel, restauré l'assise financière du système de pension et fourni des preuves qu'il serait disponible aux générations futures.

Il faut se demander toutefois si la prospérité économique et une gestion financière saine suffisent pour assurer la survie des pensions gouvernementales du Canada. Il est probable que les percées technologiques rapides, les mouvements dans le marché du travail, la mondialisation et les pressions internationales, et le vieillissement continu de la population contribuent tous à l'évolution de la composition de la population active du Canada, du niveau de prospérité du pays et de la société canadienne dans son ensemble.

En outre, les pressions qui ont à la fois favorisées et limitées l'évolution de la politique relative aux pensions tout au long de l'histoire du Canada ne doivent pas simplement être remises à l'histoire. Les relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les nouveaux partis

UN AVENIR ASSURÉ

politiques nationaux, les développements régionaux, la démographie, les tendances de l'immigration et l'évolution sociale permanente peuvent tous revenir sous de nouvelles formes afin d'alimenter le débat sur les pensions. Même la menace de phénomènes mondiaux, comme l'incertitude économique, l'évolution environnementale et la guerre, ne peut pas être écartée.

Il reste encore à déterminer l'influence de ces défis sur le système de pensions gouvernementales du Canada. Toutefois, les 150 dernières années ont prouvé que, quelle que soit la nature des forces influant sur la formulation des politiques sociales au Canada, l'intérêt et l'activisme des Canadiens ont été cruciaux pour nos pensions gouvernementales. Cet élément essentiel continuera d'être le principe directeur alors que les sociétés canadiennes de l'avenir s'accommodent des développements qui les attendent et y réagissent.

Il est intéressant de noter que l'espérance de vie médiane prévue au Canada en 2050 est de 85,26 ans, d'après une étude réalisée récemment par Shripad Tuljapurkar, Ph.D. L'étude, financée par le National Institute on Aging américain, « ...laisse supposer que les taux de mortalité poursuivront leur mouvement historique à la baisse dans les pays du G7, à mesure que la science continue de changer le paysage de la médecine et de la santé publique¹. » Dans son rapport, le D^r Tuljapurkar constate également que « ...la mortalité à tous les âges dans chaque pays a baissé à un taux exponentiel régulier au cours des 50 dernières années². »

¹ Communiqué de presse du National Institute of Health, *Life Expectancy in G-7 Industrialized Nations May Exceed Past Predictions, Study Suggests* (Bethesda, MD, 14 juin 2000).

² Ibidem